

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 25/03/2015
Reçu en préfecture le 25/03/2015
Affiché le
ID : 029-212901250-20150313-13032015_08-DE

L'an deux mil quinze, le treize du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian PHILIPPE, Maire.

**MAIRIE
29390 LEUHAN**

Sont présents : PHILIPPE Christian, LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, LE DU Guy, BARRE Christophe, BOLZER Emile, MARCHADOUR Annick, JAFFRE Marc, QUEIGNEC Patrick, YAOUANC Daniel, MEVELLEC Denise, TROALEN Michelle, Pascal BOURHIS, Myriam DUGOU

Procuration de Corentin MARCHAND à Martine QUEMERE
Madame Myriam DUGOU est nommée secrétaire.
Présence de Monsieur Joël GARIN, Trésorier

OBJET: Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014.

**Convocation :
le 6 mars 2015**

Budget du lotissement Guernezez

Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 en date du 20 février 2015,

ce jour,

- statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2014
- constatant que le compte administratif ne fait apparaître aucun excédent de fonctionnement

décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

<u>Résultat de l'exercice:</u>	<u>Excédent</u>	0.00 €
1/ Exécution du virement à la section d'investissement		
2/ Affectation complémentaire en réserves		
3/ Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur)		0.00 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Christian PHILIPPE

